

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES du bombardement de la région lilloise

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

lette, président du tribunal civil de Lille ; Fichard, inspecteur d'académie ; Theilher de Poncheville, délégué régional du Secours national ; le commandant de gendarmerie Plasson ; Daniel Lepiat, président de la Ligue du Bien Public ; le Conseil Municipal de Lille, représenté par MM. les adjoints Lespagnol, Coolen, Trella Raouet, Marié, Sergeant et les conseillers Mme Suzarot, Libert, Torck, Wallock et Goudart ; O. Hermez, vice-président de la Région municipale ; Latouche, ingénieur principal de la S.N.C.F. ; Poulain, ingénieur de la S.N.C.F. ; Piouviat, directeur de la Radio-P.T.T. ; Pontaine, directeur du Collège technique Baggio ; Colmant, chef de division à la préfecture ; Lefebvre, chef de division à la mairie, etc.

Au cours de la messe, Mgr Filipo monte en chaire et prononce une allocution. Il dit l'angoisse de son cardinal Liénart, qui se lève ce matin aux funérailles des victimes d'une ville de l'arrondissement. Il dit les sentiments qui animent l'évêque de Lille qui est avec nous par la pensée. Le prélat déplore que la mort soit venue encore à charner sur les quartiers déjà si éprouvés où les ruines mêmes ont subi encore des coups. « Elevez vos pensées et vos cœurs vers la prière qui vous consolera. Priez pour que la région soit enfin épargnée et tirez la leçon de la mort qui commande la solidarité et l'entraide ».

Mgr Filipo rend hommage au dévouement des administrations préfectorales et municipales. Il souhaite en terminant que les âmes qui ont quitté les corps déchiquetés trouvent au ciel l'accueil que la bonté divine leur réserve et enfin que la paix soit rétablie entre les peuples et entre les hommes.

Après la cérémonie religieuse, c'est la minute émouvante de l'absoute donnée par Mgr Filipo au porche de l'église et dans la rue.

Ce sont enfin les cortèges funéraires. Cinquante-cinq corps sont conduits au cimetière de l'Est, cinquante-sept au cimetière du Sud, un au cimetière d'Hellemmes.

Dans la rue Saint-Sauveur, la foule est considérable. N'ayant pu prendre place dans l'église, elle marque, au passage des cortèges, ses sentiments de désolation et d'angoisse et partage la grande peine des nombreux parents qui défilent derrière les voitures couvertes de fleurs.

Dans les cimetières de la ville ce sont les minutes déchirantes de la séparation définitive tandis que dans la tranchée profonde s'allignent les cercueils où défilent lentement les parents éplorés et les amis.

Celles de 91 victimes d'une importante commune de l'arrondissement

Lundi matin, d'imposantes funérailles ont été faites à 91 victimes du bombardement d'une grande commune de l'arrondissement de Lille. La chapelle ardente avait été érigée à l'Institution de Saint-Jude, où la messe fut célébrée à 8 h en la chapelle Saint-Louis.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, on notait MM. Darrouy, préfet délégué ; Dufour, maire d'Armentières ; le docteur Hennart, 1er adjoint ; Henri Verbrugge, Georges Quintal, Edouard Baudé, adjoints au maire ; le conseil municipal ainsi que les représentants de divers organismes locaux.

Après l'office religieux, auquel deux membres de chaque famille avaient été seuls autorisés à assister, S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, donna l'absoute.

Puis après que les corps eurent été placés sur une quinzaine de plates-formes, le cortège funéraire se forma pour gagner le cimetière où eut lieu l'inhumation. Tout le long du parcours, une foule nombreuse et recueillie s'était massée pour saluer les corps des victimes.

Notons que ce lundi matin également, dans une bourgade voisine de ce grand centre ci-dessus, ont eu

SUR LE FRONT DE NORMANDIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

seurs lourds et légers, s'est approché des fortifications côtières de Cherbourg et a pris sous un feu très violent les batteries de marine allemandes encore intactes dans l'enceinte fortifiée même de la ville, ainsi qu'une autre batterie située plus à l'Est. En même temps, des vagues d'avions qui se relayaient sans cesse plouillèrent également les casemates. Malgré ce feu meurtrier la batterie de marine à Hambourg, située près de Maupertus, réussit à couler un croiseur et à endommager gravement une autre unité. Environ au même moment, la batterie de marine à York s'attaqua un peu à l'ouest des côtes de Cherbourg, réussit à placer plusieurs coups directs d'obus de 17 cm, sur un croiseur lourd ainsi que sur une autre unité qui rebroussa immédiatement chemin. La formation navale ennemie qui n'avait osé s'approcher de la côte que sous la protection de plusieurs navires de ligne parmi lesquels il y en avait des types « California » et « Prince of Wales », fut ensuite assaillie par un feu tellement intense qu'elle dut se retirer des lieux du combat. Au cours de la retraite, la batterie de York réussit encore à toucher à plusieurs reprises un quatrième croiseur qui fut sévèrement endommagé.

La présente information relate l'état de la situation cet après-midi à 15 h 19. Jusque-là la batterie de marine à Brommy, située aux confins est de Cherbourg, n'avait plus donné de ses nouvelles.

LA GUERRE A L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

forces d'infanterie et de blindés. Sur les rives du lac Ladoga, l'ennemi a cependant réussi à pénétrer dans nos positions. La percée a été verrouillée par nos contre-mesures et deux blindés ennemis ont été détruits.

L'ennemi a attaqué à plusieurs reprises nos positions, en direction de Lotinapelto-Aunuksenlinna. Ses assauts étaient soutenus par d'importantes forces de blindés. Il a été repoussé avec des pertes extrêmement élevées. Entre autres, 26 blindés ont été anéantis. Près de la tête de pont de Tuulos, de violents combats se sont livrés. Notre artillerie plaça plusieurs coups de plein fouet sur des navires de débarquement ennemis au moyen desquels l'adversaire amenait des renforts à ses troupes et transportait ses tués et blessés.

Les combats se poursuivent. Sur l'isthme de Maseelka, la poussée ennemie à l'ouest de Karhuuaeki a été extrêmement violente. La ville de Karhuuaeki a été évacuée.

Sur le front aérien, l'ennemi a déployé, hier au-dessus de l'isthme d'Aunua une activité très grande. Notre défense antiaérienne a abattu au total 12 appareils ennemis. Depuis sa grande offensive l'ennemi a perdu jusqu'ici sur notre front, d'après des nouvelles confirmées, cinq cent vingt-trois appareils.

Vichy, 25. — A l'Est, les rouges développent leurs opérations défensives de part et d'autre de la route Smolensk-Minsk.

Les Bolcheviks ont développé leur offensive contre les points d'appui allemands, notamment dans la région fortifiée de Vitebsk.

Dans le premier secteur, ils ont cherché hier à réaliser une percée en direction de Bobruisk, à l'ouest de Rogatchev.

Devant la supériorité de l'adversaire, les grenadiers allemands ont dû se replier en certains points.

Puis au nord, à l'est de Mohilev, la poussée bolchevique a été neutralisée par des contre-attaques énergiques des troupes du Reich.

Dans la région de Vitebsk, l'Etat major soviétique a engagé de nouvelles formations motorisées et de chars. Il a pu réaliser des gains de terrain au nord-ouest de la ville dans le secteur de la Douna.

UNE NOUVELLE DECLARATION DE M. LYTELTON

Amsterdam, 25. — M. Lyttelton, ministre de la production britannique, a de nouveau été critiqué en Amérique, d'après une information Reuter provenant de Washington, et cela en déclarant qu'il est impossible de mettre en ligne toutes les forces que l'Angleterre mobilise en ce moment contre le Japon, du fait que l'éloignement et les difficultés techniques sont trop grandes.

Dans les milieux américains on considère cette déclaration comme la confirmation de l'intention de l'Angleterre de laisser reposer sur l'Amérique la plus grande partie possible des charges de la guerre contre le Japon.

Vichy, 26. — Lors des élections dans le syndicat métallurgiste en Suède, les candidats communistes se sont assurés une majorité très importante.

Vichy, 26. — Au Danemark, toute circulation en voiture automobile est interdite entre 16 h. de l'après-midi et 5 h. du matin.

Les Japonais attaquent la marine américaine

Tokio, 26. — Doméni mande d'une base japonaise dans le Pacifique Central.

Des forces aériennes japonaises attaquent depuis samedi matin des forces navales ennemies dans les eaux du sud-est du groupe Bonin.

Au cours d'attaques à la torpille, les unités japonaises ont coulé deux porte-avions ennemis. Les attaques se poursuivent.

D'autres unités aériennes japonaises ont coulé, hier, dans les eaux à l'ouest de Saipan un transport ennemi jaugeant 10.000 tonnes.

DANS LE HONAN

Changhaï, 25. — « Central Press » mande d'après une nouvelle du front, que les formations japonaises opérant dans la province du Honan avancent rapidement en direction sud le long de la voie ferrée Canton-Hankou et sont arrivées aux

Vichy, 26. — Le président du gouvernement émigré yougoslave a eu un entretien avec le représentant de Tito. On envisagerait un entretien prochain entre le partisan yougoslave et le roi Pierre II dans une ville de l'Italie méridionale, probablement à Bari.

environs du point d'appui le plus important de Tchoung-King Hengyang. Les deux divisions chinoises qui défendent Hengyang ont commencé, hier, à détruire cette importante base aérienne américaine.

LES OPERATIONS DANS LES ILES MARIANES

Tokio, 25. — D'après des nouvelles du théâtre d'opérations du Pacifique Central, les importantes formations de cuirassés ennemis mises en ligne contre Saipan poursuivent leurs opérations à l'est, et à l'ouest de l'archipel des Mariannes, malgré leurs pertes.

Les combats défensifs livrés par les Japonais sont surtout soutenus par l'aviation qui attaque continuellement à la bombe la tête de pont ennemie sur l'île de Saipan, des dépôts de munitions et des rassemblements de bateaux de débarquement. Les autres îles occupées par les Japonais ont également été attaquées ces jours derniers par des avions ennemis décollés des porte-avions. Parmi celles-ci se trouvent entre autres Palau, Truk, Rebut en Nouvelle-Bretagne et Kawing ainsi que Namai-in en Nouvelle-Irlande.

L'Europe et l'invasion

Un article de M. MEGERNE

Berlin, 26. — Sous le titre « L'Europe et l'invasion », Karl Megerne examine le soi-disant but des Alliés, notamment d'apporter à l'Europe la liberté, l'ordre, la paix, du pain et l'aisance, ainsi qu'aux peuples européens le droit de disposer d'eux-mêmes. Se basant spécialement sur l'exemple de la France, il fait remarquer qu'elle est la réalité quant à ces promesses. Grâce à la façon dont les Anglais et les Américains ont disposés des parties de l'empire colonial français qu'ils occupent, écrit Megerne, le peuple français a appris ce que signifie réellement la France pour les anglosaxons. Après leur débarquement sur une étroite bande côtière de la France, les « Libérateurs » ont apporté, ainsi qu'ils l'ont fait en Afrique du Nord et en Italie, exactement le contraire de ce qu'ils avaient promis à grande renfonce de discours. Notamment, les horreurs de la guerre de ruines, la faim, l'inflation, le désordre et de la fausse monnaie. Dans leurs foulées marchent le bolchevisme le chaos et la guerre civile. Ces derniers temps l'Angleterre annonce de plus en plus souvent que sans le rétablissement de la grandeur d'une Europe unie et indépendante, l'Angleterre ne connaîtra jamais la paix et la sécurité. En réalité l'Angleterre a poursuivi envers l'Union Soviétique la politique d'apaisement.

munistes, qu'il a déjà dû s'éloigner de Rome, la Finlande. De son côté, a reçu de Roosevelt un nouveau coup de poignard dans le dos sur l'ordre de Staline. Le bolchevisme attend également à la frontière turque le moment où il pourra élargir ses visées impérialistes.

D'un plan, élaboré en faveur des peuples européens constate Megerne pour terminer il se peut donc être question, alors qu'apparaît toujours plus clairement la dictature des trois impérialismes qui s'entre-tiennent encore ensemble maintenant par leur lutte commune contre l'Allemagne, le jour où ce lien disparaîtra n'apportera pas à l'Europe la paix, mais en feront le champ de bataille de leurs intérêts impérialistes.

Vichy, 26. — Au Liban, une motion signée par de nombreux députés, a demandé au président de cette République de convoquer la Chambre en session extraordinaire.

AVIS ET COMMUNICATIONS

AUX FAMILLES DES SINISTRES AYANT DES TRAVAILLEURS EN ALLEMAGNE

Le Commissariat Général d'Action Sociale pour les Français travaillant en Allemagne se tient à la disposition des familles domiciliées dans les localités bombardées, pour toutes transmissions rapides de nouvelles aux leurs travaillant en Allemagne. Permanence, 110, rue Nationale, Lille.

225 MORTS A VERSAILLES

Versailles, 25. — A la fin de la soirée d'hier, le nombre des morts, causés par le bombardement de Versailles s'élevait à 225. Ce chiffre n'est, hélas ! que provisoire. Il y a en outre plus de cinq cents blessés.

Malgré les efforts des équipes de la défense passive, on craint que d'autres victimes ne soient encore sous les décombres. Un grand nombre de blessés sont dans un état désespéré.

A la suite d'une conférence tenue à l'hôtel de ville de Versailles, l'évacuation des enfants de moins de 16 ans, des mères de famille ayant des enfants de moins de six ans et des femmes enceintes a été décidée pour les quartiers exposés.

ARLES, SETE, TOULOUSE, etc. ATTAQUES

Paris, 25. — Ce matin, plusieurs vagues de bombardiers ont attaqué avec violence Avignon et ses environs Arles, Sète et deux localités de l'Hérault ainsi que Toulouse ont été également attaquées. On signale 15 tués et 100 blessés à Arles où trois quartiers ont été touchés.

UN BOMBARDEMENT DE LA BANLIEUE PARISIENNE

Hier soir, trois localités de la banlieue parisienne ont été attaquées, au nord-ouest de la Seine-et-Oise. L'une a été bombardée à deux reprises.

A la même heure, Beauvais était l'objet d'une attaque semblable.

A ORLEANS

Dans la soirée également, la banlieue d'Orléans était de nouveau bombardée. On comptait 38 morts et 34 blessés.

Après les deux bombardements nocturnes des 20 et 23 mai, le nombre des morts à Orléans s'élève à près de 350. Une souscription ouverte par le « Républicain du Centre » en faveur des sinistrés atteint déjà la somme de 1.200.000 francs.

ANNONCES LEGALES

VILLE DE TOURCOING. — Service de la Comptabilité. — Le Député-Maire de la Ville de Tourcoing, officier de la Légion d'honneur, donne avis que le Vendredi 7 juillet 1944, à 10 h. 30, il sera procédé, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication publique des travaux d'entretien et travaux divers de transformation des propriétés communales pendant l'année 1944. Ces travaux sont divisés en 8 lots désignés ci-après : Catégories de travaux : a) Zinguerie, Couverture, Plomberie, Sanitaire ; Lot 1. Secteur 1. Evaluations : lot non réservé, 50.000. Cautionnement : 1.700. Lot 2. Secteur 2. Evaluations : lot réservé aux artisans : 50.000. Cautionnement : 1.700. Lot 3. Secteur 3. Evaluations : lot non réservé, 50.000. Cautionnement : 1.700. Lot 4. Secteur 4. Evaluations : lot non réservé, 50.000. Cautionnement : 1.700. Lot 5. Secteur 5. Evaluations : lot non réservé, 125.000. Cautionnement : 4.200. Lot 6. Secteur 2. Evaluations : lot réservé aux artisans : 125.000. Cautionnement : 4.200. Lot 7. Secteur 3. Evaluations : lot non réservé, 125.000. Cautionnement : 4.200. Lot 8. Secteur 4. Evaluations : lot non réservé, 125.000. Cautionnement : 4.200. Le cahier des charges et série de prix sont déposés à la Mairie, Bureau des bâtiments, 2^e étage, où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours, excepté les samedis après-midi et dimanches. Le Député-Maire : L. MARCAUX. 26179

Etude M^e TOULOUSE, huissier, Lille. — VENTE suite saisie. — Le Mercredi 5 juillet 1944, il sera procédé à la vente, sur place Marché-aux-Chevaux, Lille, place Philippe-de-Girard, à 11 h., par ministère M^e SINGER, commissaire-priseur, Lille. Un Meuble Pyrénéen bât. sous poutre, taille moyenne, âgé de 13 ans environ ; saisi requête Fourmestraux, à Lille, sur STIEN, demeurant ci-devant à Baisieux, actuellement à Lagnicourt ; suivant P-V M^e Toulouse, huissier, du 8 juin 1944. Les acheteurs sont limités aux marchands titulaires cartes professionnelles ou aux porteurs bons d'achats. — Au comptant. Signé : TOULOUSE.

Etude de M^e Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. — VENTE MOREY. VILLE DE TOURCOING, 33 rue Motte : UNE MAISON à usage d'habitation et de commerce de laines, ensemble les fonds et terrain en dépendant. Vente le mercredi 19 juillet 1944, à l'audience des référés du Tribunal civil de première instance de Lille, à 14 heures en la salle des adjudications au Palais de Justice de la dite ville (Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avoués). Entrée en jouissance : L'adjudicataire entrera en jouissance de l'immeuble sus-désigné trois mois après la vente. Mise à prix : 150.000 francs. Condition particulière : Voir les affiches Avis important : Seules les personnes ayant obtenu préalablement l'autorisation du Préfet du Nord pourront faire porter des enchères et se rendre adjudicataires. Pour tous renseignements, s'adresser : le Au Greffe du Tribunal civil de Lille (Palais de Justice), où est déposé le cahier des charges ; 2^e A M^e Georges DEBOSQUE, Docteur en Droit, Notaire à Tourcoing, 55, rue de Tournai ; 3^e A M^e Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué poursuivant la vente, 50, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à LILLE, le 9-6-44, F^o 3, case 11, M. et Mme DE-GROOTE-MASSON ont vendu à une pers. désigné dans l'acte leur fonds de comm. de CAFÉ situé à LAMBERSART (section de Canteleu), 13, rue Bernard Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

Etudes de M^e Fernand GOMBERT, docteur en droit, avoué à Lille, 33, rue d'Inkermann, et de M^e André CHATELAIN, avoué à Lille, 27, boulevard Vauban. — Liquidation Brasserie du « COO HARDI » et DU-BOCQUET. — VILLE DE LILLE, Grand-Place, n^o 44 angle de la rue du Petit-Paon : UN IMMEUBLE à usage de débit de boissons, ensemble les fonds et terrain en dépendant, d'une superficie de 34 m² 65 dm². (Ledit immeuble ne forme qu'un ensemble avec l'immeuble voisin loué à la Brasserie du « Coq Hardi » et à M. Dubocquet est mise en vente, voir plan annexé au cahier des charges). — Mise à prix : 200.000 fr. — Avis important. — Loi du 16 novembre 1940 : Seules les personnes qui auront obtenu préalablement de l'autorisation pourront porter des enchères et se

rendre adjudicataires. S'adresser, pour tous renseignements : 1^o Au Greffe du Tribunal civil de Lille où se trouve déposé le cahier des charges ; 2^o A M^e Fernand Gombert, avoué poursuivant la vente, à Lille, 33, rue d'Inkermann ; 3^o A M^e André Chatelet, avoué co-licitant, à Lille, 27, boulevard Vauban ; 4^o A M^e Robert Vandebussche, notaire chargé de la liquidation, à Lille, 62, rue de l'Hôpital-Militaire. 37596

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à LILLE, le 9-6-44, F^o 3, case 11, M. et Mme DE-GROOTE-MASSON ont vendu à une pers. désigné dans l'acte leur fonds de comm. de CAFÉ situé à LAMBERSART (section de Canteleu), 13, rue Bernard Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

Etudes de M^e Fernand GOMBERT, docteur en droit, avoué à Lille, 33, rue d'Inkermann, et de M^e André CHATELAIN, avoué à Lille, 27, boulevard Vauban. — Liquidation Brasserie du « COO HARDI » et DU-BOCQUET. — VILLE DE LILLE, Grand-Place, n^o 44 angle de la rue du Petit-Paon : UN IMMEUBLE à usage de débit de boissons, ensemble les fonds et terrain en dépendant, d'une superficie de 34 m² 65 dm². (Ledit immeuble ne forme qu'un ensemble avec l'immeuble voisin loué à la Brasserie du « Coq Hardi » et à M. Dubocquet est mise en vente, voir plan annexé au cahier des charges). — Mise à prix : 200.000 fr. — Avis important. — Loi du 16 novembre 1940 : Seules les personnes qui auront obtenu préalablement de l'autorisation pourront porter des enchères et se

Etude de M^e Claude DUCATEL, huissier à Lille, 11, rue Jean-Roisin. Hôtel des Ventes de Lille, 2 rue Sainte-Anne. VENTE JUDICIAIRE d'un Mobilier de maison. Le 28 juin 1944, à 14 h., par le ministère d'un commissaire-priseur. Au comptant. Pour avis : N. CLEMENT. 37599

Etude de M^e Claude DUCATEL, huissier à Lille, 11, rue Jean-Roisin. Hôtel des Ventes de Lille, 2 rue Sainte-Anne. VENTE JUDICIAIRE d'un Mobilier de maison. Le 28 juin 1944, à 14 h., par le ministère d'un commissaire-priseur. Au comptant. Pour avis : N. CLEMENT. 37599

Etude de M^e Claude DUCATEL, huissier à Lille, 11, rue Jean-Roisin. Hôtel des Ventes de Lille, 2 rue Sainte-Anne. VENTE JUDICIAIRE d'un Mobilier de maison. Le 28 juin 1944, à 14 h., par le ministère d'un commissaire-priseur. Au comptant. Pour avis : N. CLEMENT. 37599

Etude de M^e Claude DUCATEL, huissier à Lille, 11, rue Jean-Roisin. Hôtel des Ventes de Lille, 2 rue Sainte-Anne. VENTE JUDICIAIRE d'un Mobilier de maison. Le 28 juin 1944, à 14 h., par le ministère d'un commissaire-priseur. Au comptant. Pour avis : N. CLEMENT. 37599

Etude de M^e Claude DUCATEL, huissier à Lille, 11, rue Jean-Roisin. Hôtel des Ventes de Lille, 2 rue Sainte-Anne. VENTE JUDICIAIRE d'un Mobilier de maison. Le 28 juin 1944, à 14 h., par le ministère d'un commissaire-priseur. Au comptant. Pour avis : N. CLEMENT. 37599

VENTES ACHATS LOCATIONS

Pour vendre ou acheter un fonds de commerce, un terrain, une propriété, LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE.

A VENDRE, par adjudication publique, en la salle des adjudications de la Chambre des Notaires de Lille, le 28 juillet 1944, à 14 heures, UNE MAISON d'habitation et de commerce, à Ronchin, avenue Jean-Jaurès, 300. Mise à prix : 54.000 fr. — Pour renseignements, s'adresser à M^e DESROUSSEAU, notaire à Lille, 143, boulevard de la Liberté.

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à HAUBOURDIN, le 10-6-44, F^o 69, N^o 15, Monsieur Adolphe CESTELEYN a vendu à une pers. désigné dans l'acte son fonds de comm. de CAFÉ exploité 64, rue Becker, à LOMME, en Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE, dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à HAUBOURDIN, le 10-6-44, F^o 69, N^o 15, Monsieur Adolphe CESTELEYN a vendu à une pers. désigné dans l'acte son fonds de comm. de CAFÉ exploité 64, rue Becker, à LOMME, en Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE, dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à HAUBOURDIN, le 10-6-44, F^o 69, N^o 15, Monsieur Adolphe CESTELEYN a vendu à une pers. désigné dans l'acte son fonds de comm. de CAFÉ exploité 64, rue Becker, à LOMME, en Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE, dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à HAUBOURDIN, le 10-6-44, F^o 69, N^o 15, Monsieur Adolphe CESTELEYN a vendu à une pers. désigné dans l'acte son fonds de comm. de CAFÉ exploité 64, rue Becker, à LOMME, en Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE, dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à HAUBOURDIN, le 10-6-44, F^o 69, N^o 15, Monsieur Adolphe CESTELEYN a vendu à une pers. désigné dans l'acte son fonds de comm. de CAFÉ exploité 64, rue Becker, à LOMME, en Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE, dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à HAUBOURDIN, le 10-6-44, F^o 69, N^o 15, Monsieur Adolphe CESTELEYN a vendu à une pers. désigné dans l'acte son fonds de comm. de CAFÉ exploité 64, rue Becker, à LOMME, en Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE, dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, à LILLE. CESSION - 2^e Avis. — Suivant acte s.p. enreg. à HAUBOURDIN, le 10-6-44, F^o 69, N^o 15, Monsieur Adolphe CESTELEYN a vendu à une pers. désigné dans l'acte son fonds de comm. de CAFÉ exploité 64, rue Becker, à LOMME, en Oppositions reçues à la GARANTIE COMMERCIALE, dans les 20 jours du présent avis. B.O.V.C. du 24 Juin 1944.

DIVERS

Achetez aux meilleurs prix MACHINES à ECRIRE et à CALCULER. — L.P. FLIPO, 15, rue Jean-Sans-Peur, LILLE. 10.140

Atome-Feu « TOUFEUFLAM » en double paquet. Ménage sans enfant recherche nouveau-né en vue adoption. Ecrire chez M. DOBEL, rue de Vermelles, à GRENAU.

A vendre chienne Briard de 6 mois ; sup. chiots Bouviers, péd. M. M. MARIEL, boulanger, à HALLICOURT (P.-de-C.).

DETTES

Mme THERY, née LUCAS Marie, à Noeux, n'a jamais contracté de dettes et n'a pas l'intention d'en contracter.

M. MALICET Ernest, 30, rue de Gratières, Hautmont, prévient le public qu'il ne reconnaît pas les dettes que pour cont. sa fem. née Jeanne MEYER.

M. Clément PREVOST, de Lauwin-Planque, ne reconnaît plus les dettes que pour cont. sa fem. née Clémence BALLOT.

MARIAGES

Dlle X a. présent, très bien, épous. M^r ayant bonne situation. LE FOYER 224, r. Nationale, LILLE.

Vve sans ch. dist. b. conduite, sit. libér., ép. M^r sit. rapport. L'AMOUR DU MARIAGE 64, r. de Bourgogne, Lille.

A - B - C - D Imprimerie du « Réveil du Nord » 186, rue de Paris, LILLE. Le Gérant : Emile GEST